



COMPTE-RENDU CHAMARANDE (91)
MAIRE : MARIE-HÉLÈNE JOLIVET-BEAL

18/03/17 : Mail envoyé à la mairie.

Madame le Maire,

Lors du Conseil de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde qui a eu lieu le jeudi 11 février 2016, le CCE²A (Collectif Contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animales) était présent et a pu interpellé plusieurs élus au sujet de la détention d'animaux sauvages ou domestiques dans les cirques. Nous souhaitons pouvoir vous rencontrer afin de vous exposer nos arguments et parvenir à ce que toute la Communauté de communes s'engage officiellement en faveur du respect du bien-être animal comme elle le fait déjà envers la protection de l'environnement, en référence à votre charte. Je reste à votre disposition et je vous prie d'agréer Madame le Maire, l'expression de mon profond respect.

01/04/16 : Mail reçu de mairiechamarande@orange.fr.

Bonjour,

Nous ne sommes pas concernés car nous n'accueillons pas de cirque sur notre territoire.

Cordialement

La secrétaire générale,

Laure ROBLIN